

Autonomie et limitations fonctionnelles chez les personnes âgées vivant à domicile en Limousin

Une étude de l'OSLIM et de la DRASS du Limousin

Réalisée par l'Observatoire Régional de la Santé du Limousin : O. DA SILVA, B. ROCHE-BIGAS, Dr F. BURBAUD

Cette étude a été réalisée dans le cadre du Programme Régional de Santé "Handicap et dépendance", sous le pilotage de l'Observatoire Social du Limousin (OSLIM) et en collaboration avec les principales caisses de retraite de la région (CRAMCO, MSA, AVA, ORGANIC, CNRACL).

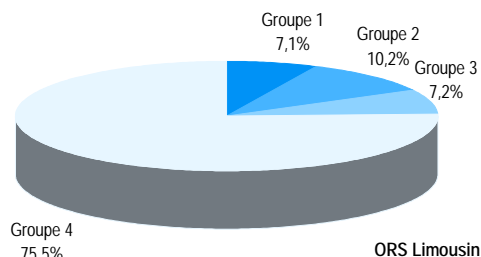
METHODE

- Enquête transversale et descriptive visant à mesurer la prévalence de critères de dépendance dans la population âgée en Limousin.
- Enquête postale auprès d'un échantillon aléatoire de 1 600 personnes âgées de 75 ans ou plus vivant à domicile en Limousin à partir des fichiers des principales caisses de retraite de la région.
- Mesure de la dépendance avec la grille de Colvez et l'Echelle des activités instrumentales de la vie quotidienne de Lawton (IADL).
- 1 287 questionnaires reçus, un taux de réponse de 80 %.

RESULTATS

- Le quart des personnes âgées vivant à domicile présentent une dépendance selon la grille de Colvez dont 7 % sont confinées au lit (Graph. 1).

Graph. 1 : Degré de dépendance des personnes âgées de 75 ans ou plus vivant à domicile en Limousin (grille de Colvez) - % - (n=1 174)



- Groupe 1 : Personnes confinées au lit ou au fauteuil.
- Groupe 2 : Personnes non confinées au lit ou au fauteuil mais ayant besoin d'un tiers pour la toilette et l'habillage.
- Groupe 3 : Personnes non confinées au lit ou au fauteuil, n'ayant pas besoin d'un tiers pour la toilette et l'habillage mais ne sortant pas de leur domicile sans l'aide d'un tiers.
- Groupe 4 : Personnes non dépendantes.

- Une proportion de personnes dépendantes qui augmente avec l'âge : moins de 25 % avant 85 ans puis 39 % entre 85-89 ans et plus de la moitié après 90 ans. La proportion de personnes confinées au lit ou au fauteuil est inférieure à 6 % avant 85 ans, autour de 14 % entre 85 et 94 ans et supérieure à 31 % après 95 ans.
- On retrouve des proportions de personnes dépendantes plus élevées chez les personnes en déficit pondéral (37 %) et chez les obèses (30 %).
- On retrouve des proportions de personnes dépendantes plus élevées chez les anciens artisans-commerçants (32 %) et les anciens agriculteurs-exploitants (30 %) et plus faibles chez les professions intermédiaires (12 %) et les anciens cadres (9 %).

Tabl. 1 : Personnes âgées vivant à domicile en Limousin autonomes pour certaines activités de la vie quotidienne (Echelle de Lawton) - %

% d'autonomie pour :	Hommes	Femmes
Utiliser le téléphone	88 %	94 %
Faire les courses	52 %	51 %
Faire la cuisine	47 %	77 %
Faire le ménage	59 %	75 %
S'occuper de son linge	69 %	87 %
Utiliser les moyens de transports	78 %	65 %
Gérer sa prise de médicaments	75 %	81 %
Gérer son budget	85 %	91 %

- Les pourcentages de personnes autonomes les plus élevés concernent les activités les plus cognitives (téléphone, gestion du budget).
- Les femmes sont plus autonomes que les hommes dans les tâches ménagères (cuisine, ménage, linge) mais sont plus dépendantes lorsqu'il s'agit d'effectuer des déplacements (faire les courses, utiliser les moyens de transports).
- Les pourcentages de personnes autonomes sont plus faibles aux âges élevés, chez les personnes en déficit pondéral ou obèses ainsi que chez les anciens agriculteurs-exploitants.
- Des contacts fréquents avec l'entourage proche : le conjoint, les enfants mais aussi les voisins ou amis.

- Plus de la moitié des enquêtés déclarent recevoir au moins une aide de la part de leur entourage (56 %) principalement pour faire les courses (42 %), gérer le budget (33 %), faire le ménage (32 %), aller voir le médecin (30 %), assurer une compagnie (28 %) et, dans une moindre mesure, préparer les repas (25 %) et faire la toilette (20 %).
- Les hommes sont sensiblement plus aidés que les femmes pour leur toilette, pour l'habillage ou pour la préparation des repas. Les femmes reçoivent plus souvent de l'aide que les hommes pour faire les courses ou pour se rendre chez le médecin.
- La proportion de personnes recevant une aide augmente avec l'âge et le degré de dépendance de la personne enquêtée.

Tabl. 2 : Aides professionnelles reçues selon le degré de dépendance chez les personnes âgées vivant à domicile en Limousin - %

- 36 % des répondants disent faire appel au service d'un professionnel : près du tiers ont recours à une auxiliaire de vie ou une aide ménagère et autant à un infirmier libéral, 14 % déclarent bénéficier de services de soins à domicile. Moins fréquemment, ils utilisent les services de portage de médicaments (8 %), les systèmes de téléalarme (8 %) ou les services de livraisons de courses à domicile (7 %).
- La proportion de personnes recevant une aide de professionnels augmente avec l'âge : plus de la moitié des personnes de 85 ans ou plus font appel à au moins un service de professionnels. Cette proportion augmente également avec le degré de dépendance : 80 % des personnes confinées au lit ou au fauteuil bénéficient d'au moins une aide professionnelle.

	Colvez 1 (n=83)	Colvez 2 (n=120)	Colvez 3 (n=85)	Colvez 4 (n=886)	Ensemble (n=1 174)
Service de soins à domicile	49	30	20	8	14
Livraison de repas à domicile	12	6	4	3	4
Téléalarme	28	21	13	3	8
Portage de médicaments à domicile	12	10	22	6	8
Livraison de courses à domicile	12	7	23	4	7
Transports pour les personnes âgées	10	8	12	3	4
Auxiliaire de vie, aide ménagère	69	62	52	20	31
Infirmiers libéraux	63	49	42	26	32

ORS Limousin

Selon les résultats de cette étude, 24 % des personnes âgées vivant à domicile présenteraient une dépendance au sens large (soit environ 21 000 limousins) et 7 % seraient confinées au lit ou au fauteuil (plus de 6 000 personnes). Le maintien à domicile repose sur des aides mixtes associant les services de professionnels et les réseaux de proximité à l'entourage. Or, parallèlement à l'augmentation à court terme du nombre de personnes âgées et du nombre de personnes dépendantes, l'INSEE prévoit une baisse du nombre des aidants potentiels.

Comité de Pilotage : M. BOISSON (DRASS), Mme BRILLAT (Conseil Général Hte-Vienne), Mme CUVELLIER (MSA Limousin), Mme DARVAL (DRASS), Mme DESCAMPS (DRASS), Mme LEFEVRE-SCHMIDT (URCAM), Mme MAZEAUD (CRAMCO), Mme PASCAREL (DDASS Hte-Vienne), Mme PECOUT (CCAS Limoges)

ORS du Limousin - 24 rue Donzelot - 87037 Limoges cedex - Tél. 05.55.32.03.01 - Fax 05.55.32.37.37 - Courriel ors@ors-limousin.org

Synthèse téléchargeable sur le site de l'ORS du Limousin <http://www.ors-limousin.org>

Le rapport complet (N° 142) peut être fourni en version téléchargeable sur demande par mail

Les tableaux et figures de ce document peuvent être reproduits. Nous vous remercions de bien vouloir citer leur provenance en cas d'utilisation.